

Jeudi 17 septembre 2020

Santé et salubrité publique : 39 communes de la Métropole Rouen Normandie s'engagent face au fléau du protoxyde d'azote

Pour faire face au phénomène de consommation détournée du protoxyde d'azote, qui constitue des atteintes à la santé et à la salubrité publique, 39 communes du territoire métropolitain ont décidé d'agir conjointement en prenant des mesures de protection, notamment pour les plus jeunes. En complément des arrêtés pris par celles-ci, un courrier a été adressé au Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour solliciter une coordination réunissant l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé et les associations autour de cette problématique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *L'usage détourné grandissant du protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, est inquiétant. Nous sommes près de 40 maires de la Métropole Rouen Normandie à cosigner un courrier au Département de la Seine-Maritime, pour proposer d'impulser une coordination réunissant l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé et les associations opérant déjà auprès du public jeune consommateur. J'ai également proposé aux maires des communes de la Métropole de prendre des arrêtés pour en interdire la vente aux mineurs et la consommation sur la voie publique. À ce jour, près d'une quarantaine de communes ont déjà pris ou vont prendre des arrêtés. Pour lutter contre ce phénomène, une réponse collective est nécessaire.* »

Le protoxyde d'azote, également connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké notamment dans les cartouches pour siphon à Chantilly, mais aussi dans les aérosols d'air sec ou les bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Son usage initial est depuis quelque temps détourné pour ses propriétés euphorisantes. Le phénomène s'étend dangereusement et est perceptible par tous : les cartouches métalliques contenant le produit, accessibles facilement puisqu'elles peuvent s'acheter dans les commerces de proximité ou sur internet, sans conditions ni restrictions particulières, jonchent souvent l'espace public. Une forte augmentation du nombre de signalements d'effets sanitaires graves est observée.

Pour lutter contre ce fléau, une trentaine de communes de la Métropole engagent une action conjointe pour mettre fin à cette consommation sur le territoire en prenant des arrêtés pour l'interdire. En parallèle, 39 maires ont signé un courrier* adressé au Conseil Départemental de la Seine-Maritime pour solliciter une coordination réunissant l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé, les associations opérant déjà auprès du public jeune consommateur ainsi que les communes, concernant la nécessité d'une nouvelle stratégie de prévention. À ce jour, aucune loi n'encadre l'utilisation de ces produits alors qu'un encadrement législatif national serait nécessaire.

Retrouvez ce courrier en pièce jointe.

* Liste des 39 maires signataires :

- LANGLOIS Hugo (AMFREVILLE-LA-MI-VOIE)
- GRELAUD Laurent (BONSECOURS)
- BOULANGER Mélanie (CANTELEU)
- BONNATERRE Laurent (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF)
- MARCHE Frédéric (CLÉON)
- MERABET Djoudé (ELBEUF)
- GUILBERT Bruno (FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE)
- BARON Pascal (FRENEUSE)
- BREUGNOT Jean-Pierre (GOUY)
- LESAGE Julie (GRAND-COURONNE)
- ROUSSEL Jean-Louis (HAUTOT-SUR-SEINE)
- DELALANDRE Julien (JUMIÈGES)
- MENG Jacques (LA BOUILLE)
- JAOUEN Jean-Pierre (LA LONDE)
- ROULY Nicolas (LE GRAND-QUEVILLY)
- GOUJON Charlotte (LE PETIT-QUEVILLY)
- LEMARCHAND Eva (LE MESNIL-SOUS-JUMIÈGES)
- CALLAIS Patrick (LE TRAIT)
- COUTEY Guillaume (MALAUNAY)
- LAMIRAY David (MAROMME)
- LE GOFF Frédéric (MOULINEAUX)
- MULOT Myriam (NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE)
- DUCHESNE Daniel (ORIVAL)
- BIGOT Joel (PETIT-COURONNE)
- HUE Benoît (QUÉVREVILLE-LA-POTERIE)
- SANTO Sylvaine (RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER)
- MAYER-ROSSIGNOL Nicolas (ROUEN)
- JOUENNE Thierry (SAHURS)
- DEHAIL Maxime (SAINT-AUBIN-CELLOVILLE)
- ANQUETIN Benoit (SAINT-AUBIN-ÉPINAY)
- BENDJEBARA-BLAIS Karine (SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF)
- DELAUNAY Frédéric (SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL)
- CHAUVIN Thierry (SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE)
- MERLIN Gilbert (SAINT-MARTIN-DU-VIVIER)
- MAUGER Jean-Michel (SAINT-PIERRE-DE-VARENDEVILLE)
- MEZRAR Nadia (SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF)
- LAMOTTE Astrid (SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR)
- PANE Luce (SOTTEVILLE-LES-ROUEN)
- DELAPORTE Pascal (VAL-DE-LA-HAYE)
- ...

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05